

23 & 24  
MAI  
2026



© Antoine Jégo

# 3<sup>E</sup> COUPE DE FRANCE FSGT VOLLEY-BALL JEUNE CHALLENGE SANDRINE CEBRIAN

MARLY-LA-VILLE & FOSSES (95)



Plus d'infos  
en scannant ce QR-code.

WWW.FSGT.ORG - WWW.SPORTETPLEINAIR.FR @FSGTofficial



# 3<sup>EME</sup> COUPE DE FRANCE FSGT DE VOLLEY-BALL JEUNES

« CHALLENGE SANDRINE CEBRIAN »

23 & 24 MAI 2026

Accueil : Salle des sports du Collège Françoise Dolto  
Rue Marcel Petit, 95670 Marly La Ville



**DATES :** 23 & 24 mai 2026

**LIEUX :**

- Marly la Ville (95) – Gymnase Salle des sports Marcel Petit / Gymnase du Cosec
- Fosses (95) – Gymnase Cathy Fleury

**CATEGORIES :**

- M18 - 6x6 (voir règlement complet en fin de document)
  - Joueur-euses nées en 2008/2009/2010/2011/2012
  - 12 joueur-euses maximum par équipe
  - Encadrement : 4 personnes maximum
- M15 - 4x4 (voir règlement complet en fin de document)
  - Joueur-euses nées en 2011/2012/2013/2014
  - 8 joueur-euses maximum par équipe
  - Encadrement : 3 personnes maximum

**ATTENTION :** pour les équipes qui disposeront d'un hébergement, la loi prévoit un encadrement au minimum de 2 personnes majeures par équipe.

**TARIF ENGAGEMENT :**

- M18 : 40€ par équipe
- M15 : 30€ par équipe

**FORMULE SPORTIVE :**

- 16 équipes maximum pour la catégorie M18
- 12 équipes maximum pour la catégorie M15
- Toutes les équipes joueront sur les 2 jours de compétition
- La formule sportive sera déterminée en fonction du nombre d'équipes participantes
- Les ballons d'échauffement ne sont pas fournis, seuls les ballons de match seront fournis par l'organisateur

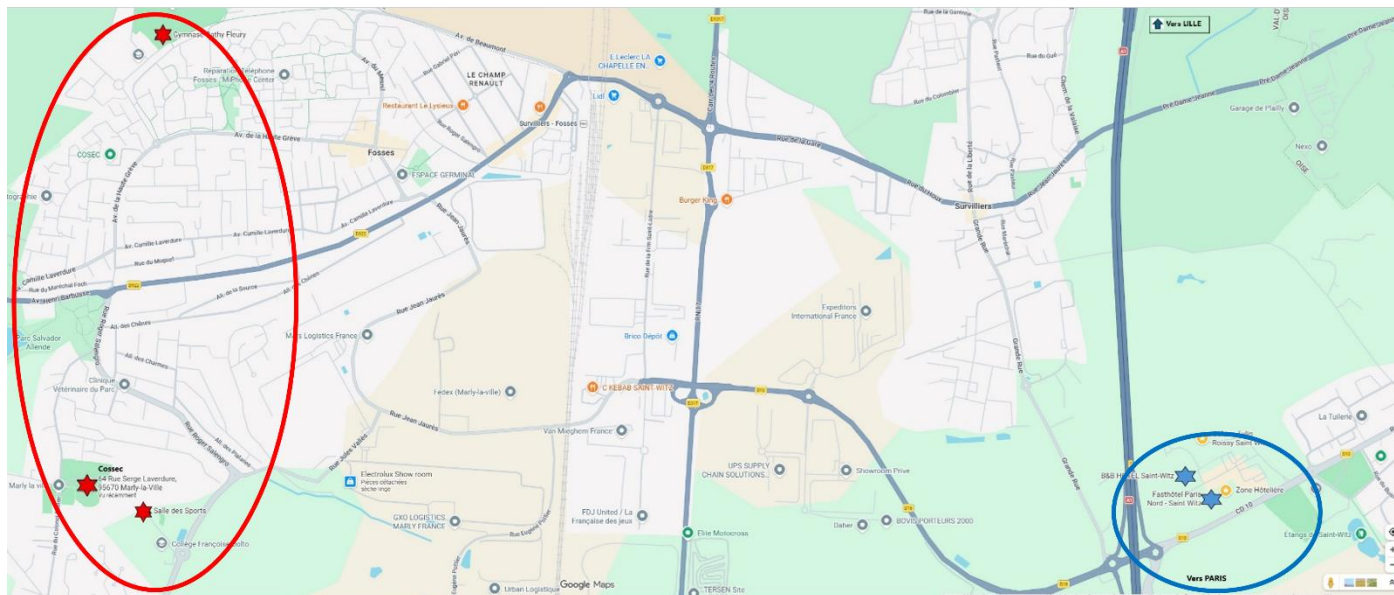
**CONTACTS PAR DOMAINES :**

- Organisation sportive : CFA Volley-Ball [volley@fsgt.org](mailto:volley@fsgt.org)
- Organisation sur place :
  - **Thierry DAUBERCIES** [commission.volley.ovo@gmail.com](mailto:commission.volley.ovo@gmail.com)
  - **Stéphane NEUSCHWANDER** [stephane.neuschwander@gmail.com](mailto:stephane.neuschwander@gmail.com)

## LIEUX DE COMPETITION :

L'ensemble de la compétition se déroulera dans 3 Gymnases situés non loin des uns des autres. Le Gymnase Principal sera celui du collège Françoise Dolto.

### Les salles



### La zone hôtelière

## ACCES AU GYMNASSE PRINCIPAL DU COLLEGE FRANCOISE DOLTO

- Depuis la gare : RER Fosses Surveilliers :
  - A pied 37 minutes (2,6 KM) via rue Jacques Duclos
  - En voiture 8 minutes (3 KM)
  - Mini-bus sur demande
- Depuis l'autoroute A1
  - Sortie N°7 Surveilliers 9 minutes (5,3 KM) via la D16

## ACCES ET EQUIPEMENTS DES ESPACES SPORTIFS

### Gymnase principal

Salle des sports (collège Françoise Dolto) - Rue Marcel Petit, 95670 Marly La Ville	
2 Terrains latéraux Homologués 9*18m	1 espace buvette à l'intérieur
4 vestiaires avec douches	Gradins environs 300 Places
1 Salle de pilotage de la compétition	



### Gymnase du Cossec

COSEC Rue Serge Laverdure, 95670 Marly La Ville	
2 Terrains latéraux Homologués 9*18m	1 espace buvette à l'Extérieur
4 vestiaires avec douches	Gradins environs 50 Places
Distance avec la Salle des Sports Marcel Petit A pied 700m (10mn), via un chemin utilisé par les collégiens 400 m	



## Gymnase Cathy Fleury

Gymnase Cathy Fleury Rue du grand Tremblay - 95470 FOSSES	
2 Terrains latéraux Homologués 8*16m	1 espace buvette à l'intérieur
4 vestiaires avec douches	Gradins environs 200 Places
Distance avec la Salle des Sports Marcel Petit En voiture 3 Km (7mm), à pied 2,2 Km (32mm)	



# INFORMATIONS PRATIQUES

## DEROULEMENT DU WEEK-END

### Samedi 23 mai 2026 :

- 10h00 – 11h30 : Accueil obligatoire de l'ensemble des équipes et délégations à la Salle des sports Marcel Petit (collège Françoise Dolto). Vérification des licences en présence des joueurs et des joueuses.
- 13h30 – 19h30 : Compétitions M18 aux Gymnases de Marly (Cosec et salle des Sports Marcel Petit (collège Françoise Dolto)).
- 13h30 – 19h30 : Compétitions M15 au Gymnase Cathy Fleury de Fosses.
- Soirée : Quartier libre pour les équipes.

### Dimanche 24 mai 2026 :

- 9h30 : Reprise des compétitions pour toutes les équipes M18 et M15.
- 18h00 : Fin des compétitions
- A suivre : Remises des récompenses au gymnase du Cosec.
- 20h00 : Soirée repas (sur réservation) et DJ (sous réserve) au gymnase du Cosec.

### Lundi 25 mai 2026 : Départ des délégations.

## RESTAURATION :

- Buvettes dans les trois gymnases sur l'ensemble du week-end. Forfait buvette : 68€ / équipe pour le week-end.
- Samedi midi : menu sandwich préparé sur commande (disponible après l'accueil). Tarif 6.50€ / menu
- Samedi soir : quartier libre - pas de restauration prévue
- Dimanche midi : Plateaux repas offerts par la Commission Oise-Val d'Oise (OVO), livrés sur les différents sites aux joueurs, joueuses & coachs.
- Dimanche soir : Soirée festive (réservée aux joueurs, joueuses & à l'encadrement) : 17€ / personnes

**Inscriptions directement auprès de Thierry DAUBERCIES** [commission.volley.ovo@gmail.com](mailto:commission.volley.ovo@gmail.com) (document envoyé à part par email)

### Restauration du samedi Soir possible dans la zone Hôtelière :

- Mc Donald's
- KFC
- La Boucherie
- Au bureau
- Pizza Del Arte
- A proximité : Restaurant Lokaz 880 rue de Paris - 60520 La Chapelle en Serval à (7 Km) - [tel: 0375290168](tel:0375290168)

## HEBERGEMENT :

Zone Hôtelière de St WITZ situé à 7 Km

### F1 Hotel \*

8 rue Jean Moulin – 95470 Saint Witz - Tel 07 53 73 30 Mme DIARRA

(Commodité (douches / toilettes à proximité)

1 x Chambres Combi voyageurs (6 lits simple superposés)	100€*
3 x Chambres Combi Familiale (1 lit double + 3 lits simple)	90€*
7 x Chambres Break (3 lits simple superposés)	55€*
7 x Chambres Side-Car (2 lits simples)	55€*
24 x Chambres Cabrio (1 lit double + SdB)	60€*

\* Tarif estimé pour la période de mai

Taxes de séjours 2,60€/Pers. - Petit déjeuner traditionnel 6,00€/Pers.

### FASTHOTEL \*\* (124 couchages) WE du 23 et 24 mai

7 rue Jean Moulin – 95470 Saint Witz - Tel 01 34 31 19 84 - saintwitz@fasthotel.com

18 x Chambres Triple (3 lits séparés)	95€
35 x Chambres Double (Lit double)	85€

Taxes de séjours 3,25€/Pers. - Petit déjeuner 8,25€/Pers.

### B&B Hôtel\*\* tarif applicable à partir de 10 chambres réservées sous le code « Commission 60 ».

10 rue Jean Moulin – 95470 Saint Witz - Tel 07 49 79 73 23 - Me HANAE - [Assistant-sgh-4800@hotelbb.com](mailto:Assistant-sgh-4800@hotelbb.com)

Chambres Triple (3 lits séparés)	99€
Chambres Triple (Lit double + 1lit)	99€
Chambres Double (Lit double)	79€

Taxes de séjours 5,53€/Pers. - Petit déjeuner continental 13,90€/Pers.

# ANNEXE 1 – LES CATEGORIES D'AGES



RÉCAPITULATIF DES CATÉGORIES D'ÂGES permettant de participer aux Rassemblements Fédéraux Jeunes du Volley-Ball FSGT pour la saison 2025-2026

Mixte		2025 - 2026		Participation au Rassemblement M15	Participation au Rassemblement M18	Année Naiss.
Année Naiss.	Âge / ans	Cat âge				Année Naiss.
2015 et après	11 ans	M11 (2)				2015 et après
2014	12 ans	M13 (1)				2014
2013	13 ans	M13 (2)				2013
2012	14 ans	M15 (1)				2012
2011	15 ans	M15 (2)				2011
2010	16 ans	M18 (1)				2010
2009	17 ans	M18 (2)				2009
2008	18 ans	M18 (3)				2008
2007 et avant	19 ans	M21 (1)				2007 et avant

Autorisé  
 Interdit

TDL/OLM au 17/12/2025

[volley@fsgt.org](mailto:volley@fsgt.org)

# ANNEXE 2 – REGLEMENT SPORTIF CATEGORIE M18

*(en rouge ce qui change par rapport à la saison 2024/2025)*

**Catégorie d'âge** : peuvent participer les joueurs et joueuses né-es en 2008-2009-2010-2011-2012

**Licences** : licence FSGT Omnisports Saison Sportive, validée avant le 15/03/2026

**Coachs** : ils doivent être licenciés à la FSGT, seuls un entraîneur et éventuellement un entraîneur adjoint sont autorisés à prendre place sur le banc lors des rencontres.

**Arbitrage** : l'arbitrage est assuré par les jeunes des équipes ne jouant pas, assistés et supervisés par leur entraîneur.

**Forme de jeu** : 6x6, avec mixité obligatoire.

**Dimensions du terrain** : 9mx18m

**Hauteur du filet** : 2m30

*Les règles de jeu sont celles du Volley-Ball 6x6 à l'exception des points spécifiques suivants :*

**Composition des équipes** : 6 joueurs-joueuses plus au maximum 6 remplaçant-es (y compris le ou la libéro)

**Mixité** : les équipes sont obligatoirement mixtes, avec en permanence au moins 2 filles et au moins 2 garçons sur le terrain, y compris éventuellement le ou la libéro.

**Changements de joueurs-joueuses** : les changements de joueurs-joueuses doivent permettre de respecter la règle de la mixité (au moins 2 garçons et 2 filles sur le terrain), ils ne sont pas obligatoirement effectués par genre (un garçon peut remplacer une fille et réciproquement).

**Libéro** : possibilité de jouer avec 1 libéro (interdiction de jouer avec 2 libéros), la présence d'un ou une libéro sur le terrain doit permettre de respecter la règle sur la mixité.

**Temps morts** : 2 temps morts de 30 s par équipe et par set.

**Tirage au sort** : le tirage au sort est effectué en début de match en présence de l'arbitre sous la forme d'un « Pierre Feuille Ciseau » effectué entre les deux capitaines d'équipe.

**Limitation du nombre de services consécutifs** : le nombre de services consécutifs effectués par un-e même joueur-joueuse n'est pas limité.

# ANNEXE 2 – REGLEMENT SPORTIF CATEGORIE M15

*(en rouge ce qui change par rapport à la saison 2024/2025)*

**Catégorie d'âge** : peuvent participer les joueurs et joueuses né-es en 2011-2012-2013-2014

**Licences** : licence FSGT Omnisports Saison Sportive, validée avant le 15/03/2026.

**Coachs** : ils doivent être licenciés à la FSGT, seuls un entraîneur et éventuellement un entraîneur adjoint peuvent prendre place sur le banc lors des rencontres.

**Arbitrage** : l'arbitrage est assuré par les jeunes des équipes ne jouant pas, assistés et supervisés par leur entraîneur.

**Forme de jeu** : 4x4, avec mixité obligatoire.

**Dimensions du terrain** : 8mx16m, ligne centrale tracée sous le filet, pas de ligne des 3m.

**Hauteur du filet** : 2m20

*Les règles de jeu sont celles du Volley-Ball 6x6 à l'exception des points spécifiques suivants :*

**Composition des équipes** : 4 joueurs-joueuses plus au maximum 4 remplaçant-es.

**Mixité** : les équipes sont obligatoirement mixtes avec en permanence au moins 2 filles et au moins 2 garçons sur le terrain

**Changements de joueurs-joueuses** : libres, limités à 4 par set, les changements de joueurs-joueuses doivent permettre de respecter la règle de la mixité (au moins 2 garçons et au moins 2 filles sur le terrain).

**Temps morts** : 2 temps morts de 30 s par équipe et par set

**Tirage au sort** : le tirage au sort est effectué en début de match en présence de l'arbitre sous la forme d'un « Pierre Feuille Ciseau » effectué entre les deux capitaines d'équipe.

**Positions sur le terrain** : le placement des joueurs-joueuses sur le terrain est libre, il n'y a pas de fautes de position, il n'y a pas de joueurs-joueuses 'arrière', tous les joueurs-joueuses sont considéré-es comme des 'avants' et peuvent contrer et attaquer au filet ou depuis n'importe quelle partie du terrain.

**Rotations au service** : les 4 joueurs-joueuses sur le terrain doivent tous passer au service, successivement et dans le même ordre pendant tout le set.

**Limitation du nombre de services consécutifs** : le nombre de services consécutifs effectués par un même joueur-joueuse est limité à 3, une fois ce nombre atteint l'équipe en possession du service conserve le droit de servir mais doit changer de serveur ou serveuse.